

Tout changer pour que rien ne change

Jacques Bernardin

Les ministres passent, sans que l'orientation de la politique éducative ne dépasse un cadre rigidifié. Promotion de l'uniforme, ambitions resserrées sur les fondamentaux, évaluations généralisées, redoublement réhabilité, classes de niveau au collège, conditions restrictives à l'accès en 6^{ème} et au lycée, découverte des métiers dès la 5^{ème}, promotion de l'apprentissage, recul de l'enseignement général pour la voie professionnelle au profit des stages en entreprise... Un « choc des savoirs » qui se fait à moindre frais pour l'école publique et qui ressemble à un claquement de bottes. Ces choix – empruntés aux courants réactionnaires¹ - ignorent les réserves des partenaires sociaux du Conseil Supérieur de l'Education, les leçons de l'histoire² comme les résultats des recherches³. La démocratisation de l'école ne serait-elle plus à l'ordre du jour ?

Annonce après annonce, on épuise le public et on cajole le privé, de plus en plus outil du séparatisme social⁴. Les classes privilégiées, bien servies par l'enseignement public (accès aux filières d'excellence⁵), préfèrent cultiver l'entre-soi dans le privé, qui accueille de plus en plus ses enfants (55,4 % en 2022)⁶ tout en bénéficiant des largesses de l'argent public⁷. Pour les autres familles, on sonne la fin de l'abondance éducative avec l'appel à restreindre les ambitions. Dans un paysage professionnel de plus en plus bipolarisé, exigeant de hautes qualifications ici et peu là, chacun doit pouvoir faire – ou accepter - sa place. Une récente étude a recensé les besoins en recrutement les plus élevés d'ici 2030. On y trouve, par ordre de priorités, les emplois suivants : agents d'entretien, aides à domicile, conducteurs de véhicules et ouvriers de la manutention⁸...

L'éducation nationale, censée parler à tous, former la personne et le citoyen (domaine central du socle commun), œuvrer à la démocratisation et à l'émancipation, se recroqueville sur une pauvre instruction publique, préparant ainsi bien mieux les « moins méritants » à accepter les emplois qui attendent leurs bras.

Quel éducateur peut l'accepter ? Tenaillée entre mal-être statutaire, dégradation des conditions de travail, instrumentalisation rognant sa liberté pédagogique et dépossession des finalités, la profession suffoque. Posons une question de fond : l'école doit-elle se caler sur les seuls besoins économiques, réduire ses ambitions formatives à peu, alors même que les défis contemporains et la moindre prévisibilité de l'avenir invitent au contraire à les élargir et à les approfondir ? Désordres environnementaux, inégalités sociales accrues, flux d'informations incontrôlées, tensions identitaires, montée de l'intolérance... Former les jeunes générations à un monde plus complexe, à comprendre les liens d'interdépendance, à une maîtrise plus aboutie des systèmes symboliques, à la rationalité et au recul critique, ouvrir à l'altérité et exercer à la coopération, entre autres, est plus impératif que jamais.

¹ Jean-Paul Delahaye, « Education, quand l'extrême droite dicte le programme d'Emmanuel Macron », *Libération*, Tribune du 27 mars 2024

² Claude Lelièvre, *L'école d'aujourd'hui à la lumière de l'histoire*, Odile Jacob, 2021.

³ Pierre Merle, « Le " choc des savoirs " de G. Attal : une politique contraire au bilan PISA », *Café pédagogique*, 8 janvier 2024.

⁴ Fabienne Fédérini, « Enseignement privé : un séparatisme social qui ne dit pas son nom », *Site AOC*, 15 février 2023 ; François Dubet, Najat Vallaud-Belkacem, *Le Ghetto scolaire. Pour en finir avec le séparatisme*. Seuil, 2024.

⁵ 69 % des 18-24 ans ayant des parents cadres et professions intellectuelles supérieures ont un diplôme du supérieur long, contre 22 % ayant des parents ouvriers et 30 % employés (*L'Etat de l'école 2023*, MENJ, p. 81)

⁶ Les milieux très favorisés y ont trouvé leur niche, passant de 29 % à 40 % de 2003 à 2022 (Cf. *L'Etat de l'école 2023*).

⁷ *L'enseignement privé sous contrat*, Rapport de la Cour des comptes, Mai 2023 ; *Financement public de l'école privée*, Rapport de l'Assemblée nationale [Rapporteurs : Paul Vannier (LFI-NUPES) et Christopher Weissberg (RE)], 2 avril 2024.

⁸ « *Les métiers en 2030* ». Etude France Stratégie / DARES, mars 2022.

On manquerait de moyens ? Cela était déjà le cas dans le contexte de l'après-guerre, dans un pays à reconstruire. Le plan Langevin Wallon a pu faire l'objet d'un consensus politique à l'époque, invitant à l'audace tant sur le plan structurel que pédagogique, ne cessant d'inspirer les politiques éducatives, de l'étendue d'un enseignement progressivement unifié à l'organisation d'une formation commune des enseignants.

Face à l'attaque initiée par Blanquer, les enseignants isolés, maltraités, quand ils ne démissionnent pas, se terrent dans les tranchées mais n'en pensent pas moins.

De leur côté, les forces syndicales et le réseau associatif se mobilisent de façon convergente pour faire front à travers l'initiative « **Riposte** » qui, outre l'appel public « *Halte à la casse de l'École : une riposte collective s'impose* », constitue plusieurs groupes de travail visant à contre-argumenter les décisions actuelles à l'adresse de l'opinion publique et à prospecter conjointement un autre avenir pour l'éducation, visant un Grenelle alternatif de l'Education nationale⁹.

Le GFEN y a sa place mais souhaite affiner ses apports contributifs grâce aux **Journées nationales d'études** qui se tiendront en juillet. Ce sera l'occasion de revisiter le Plan Langevin-Wallon (dans ses principes et orientations) pour en actualiser l'héritage, au regard des défis contemporains et des besoins éducatifs qu'ils nécessitent pour l'éducation et la formation, dans et hors l'école.

⁹ Cf. Site de l'AFEF ou du GFEN. Appel diffusé par *le Café pédagogique* (19 janvier 2024) puis dans *le Monde de l'éducation*, signé par 50 associations, de très nombreux chercheurs, formateurs et enseignants de tous degrés.